



Vache Bazougers chez Hubert Maussion en 1987

La race bovine de Bazougers

PRESENTATION

La race bovine "bleue" ou "noire" de Bazougers ou "de Bazougers", du nom d'un petit bourg et chef-lieu de canton à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Laval, en Mayenne, n'a jamais été citée dans les ouvrages d'auteurs faisant référence. Elle a pourtant existé.

La tradition locale veut que cette race bovine soit issue de bovins suisses de race "Fribourgeoise" qui auraient été importés à la fin du XVIII^e siècle par de grands propriétaires terriens du Maine, de l'Anjou et de la Touraine. On cite volontiers messieurs de la Lorie et le comte de Rougé mais d'autres ont du le faire aussi. Arthur Young -agronome anglais- rencontre certains de ces propriétaires dans son voyage en France en 1787. Par exemple il évoque "feu" le duc de Choiseul, qui, dans sa propriété de Chanteloup au bord de la Loire "avait importé cent vingt belles vaches de Suisse, qu'il visitait tous les jours avec sa compagnie, comme elles étaient constamment attachées". L'importation de bétail suisse est avérée. Ce bétail de grand format sans doute originaire du canton de Fribourg était à l'époque de robe "bigarrée" avec une dominante de robes tachetées, soit noires, soit rouges. Elle a pu influencer durablement la population locale dite "Mancelle" qui semble avoir été mal définie et peu homogène et que Leclerc-Thouin décrit en 1843 comme étant "tantôt d'un rouge-blond uniforme (...) tantôt et c'est le plus ordinaire, d'un rouge-blond maculé de blanc" et qu'il trouve "tantôt pure ou à peu près, tantôt diversement modifiée par son croisement avec la race suisse dont M. de la Lorie avait introduit quelques beaux taureaux dès la fin du siècle dernier. Dans la propriété qui porte ce nom, on reconnaît encore le type paternel à sa couleur noire ou rouge brun, à sa haute stature ...". Raoul Gouin en 1923, dans un article sur la race Mancelle (revue de Zootechnie) dit avoir "retrouvé dans quelques étables très fermées de la région du Lion d'Angers, des sujets présentant les caractères de la race fribourgeoise, notamment cette robe noire et blanche, manifestations ataviques évidentes de ces anciens croisements".

L. Reveleau et J. Bertin Reveleau dans leur "Note sur la vache de Bazougers" parue dans "Ethnozootecnie" n°79-2007 font référence à un dénombrement du bétail de la commune de Bazougers réalisé en 1865 chez 130 éleveurs où les robes de 1867 animaux sont répertoriées : 29 % ont la robe décrite comme "blanche", 6 % comme "noire", 27 % comme bigarrée (de noir ?), 13 % de gris (bleu ?).

L'on sait que la race Durham a été importée en Mayenne dès 1839 et qu'ensuite cette race a eu un succès considérable, en race pure ou en croisement, donnant naissance au bétail dit "Durham-Mançeau" qui lui même aboutit à la Maine Anjou au début du XX^e siècle. Les taureaux Durham utilisés sur des animaux à robe noire et blanche pourraient être à l'origine des robes bleues. Ainsi cette race de Bazougers serait issue d'une ancienne population locale pas encore devenue "Mancelle", croisée au XVIII^e siècle avec du bétail Fribourgeois et ensuite influencée par la Durham. D'une population à dominante blanche, noire et blanche, bleue, majoritaire dans le canton de Bazougers au XIX^e siècle se serait dégagée à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle une vraie race : la race de Bazougers, tout aussi légitime que la Maine Anjou, la Mancelle et la Saosnoise, issue des mêmes composantes mais avec des proportions différentes et selon le même processus de fixation (non encore achevé dans la Saosnoise). Au début du XX^e siècle la race ovine Bleue du Maine serait apparue dans la même région selon un processus analogue.

La race de Bazougers n'a jamais eu un territoire étendu. Outre le canton de Bazougers qu'elle occupait entièrement on pouvait la trouver dans quelques exploitations isolées surtout dans le sud de la Mayenne mais semble-t-il aussi dans le Maine et Loire. Elle semble avoir eu son apogée dans les années cinquante. A Bazougers furent organisés en 1950 et 1951 deux comices qui ont fait date. Ainsi pouvait écrire P Desforges, président du Syndicat des Herbagers de la Mayenne, dans le "Courrier de la Mayenne" du 16/09/1951 : "Très belle exposition dans une propriété privée. Plus d'animaux encore que l'an dernier (plus de 100). Signe caractéristique : protestation d'éleveurs indépendants, mais de valeur, contre la tendance officielle à interdire le développement des races locales des plus honorables, d'origine ancienne, comme la bleue et noire, ou d'origine plus récente comme le Charolais. Deux splendides taureaux, l'un noir, l'autre bleu, mirent dans l'embarras le jury qui les déclara ex-aequo. On a vu un ensemble de très bons animaux, vaches, génisses et jeunes.... J'ai dit qu'il y a eu une splendide présentation d'animaux à Bazougers. Cette réunion est apparue comme une protestation contre la mise à l'index d'une race de bovins noirs créée dans ce pays, il y a plus de cent cinquante ans (...). J'ai dit que des éleveurs émérites ont créé, chez nous, une race ovine, originaire de Bazougers qui est reconnue officiellement. Pourquoi ces éleveurs n'auraient-ils pas le droit de conserver une race bovine noire qu'ils ont formée et de la maintenir puisqu'elle leur donne satisfaction par la vente facile de leurs produits ? On a décidé

en Mayenne, il y a déjà quelques années, le contrôle de la monte publique des taureaux, ce que personne ne critique ; mais on a décidé, en cachette pour ainsi dire, de n'autoriser pour la monte publique que des taureaux Maine Anjou et des Normands, ce qui provoque de multiples protestations....On veut ignorer les rédacteurs du règlement en cours, en retenant cependant que le Ministère de l'Agriculture cherche, à raison ou à tort, à réduire le nombre des races bovines françaises. Qu'il les réduise, en ne les subventionnant pas, passe encore mais qu'il ne les étrangle pas".

C'est précisément au moment où la race émerge et montre toutes ses qualités qu'elle est pour ainsi dire étouffée dans l'œuf. Après la guerre se met en place la politique dite "Quittet" de restriction du nombre de races. La monte publique est interdite à un certain nombre de races et à fortiori à la race de Bazougers qui n'a jamais été décrite ni reconnue officiellement et n'a pas de Herd-Book. Elle est de ce fait, et bien évidemment, écartée d'une technique qui se met en place à la même époque et va très rapidement se développer : l'insémination artificielle. Elle se trouve également en concurrence directe avec la race Maine Anjou, bien installée et triomphante dans cette région. Son effectif réduit sera un handicap ainsi que la coloration noire et blanche de ses veaux qui sont confondus avec ceux de la race laitière Frisonne qui commence à s'implanter dans la région. La race de Bazougers résiste tant bien que mal jusqu'au tout début des années soixante, puis elle décline très rapidement.

ACTIONS DE CONSERVATION

En 1976, Laurent Avon, alerté par Philippe Lherminier de l'ITEB, se rend à Bazougers où il découvre le magnifique troupeau de Daniel Romarie constitué d'animaux de type mixte de très grande qualité. Malheureusement cette visite fut sans suite car il apparut à l'époque très difficile de défendre une race inconnue alors que d'autres races négligées mais mieux identifiées comme notamment la race Bleue du Nord demandaient par ailleurs à être reprises en main par un travail important. Le dernier taureau pur de Daniel Romarie fut vendu en 1981 et ses bovins Bazougers remplacés par un troupeau de moutons de race Bleue du Maine en 1985.

En 1999, Laurent Avon et Dominique Heuzé - président de l'Association des éleveurs de la race Saosnoise - en prospection en Mayenne se voient indiquer l'existence d'un troupeau de "Bazougers" chez Hubert Maussion à Fromentières près de Château-Gontier. Ils y découvrent à leur grand étonnement quelques belles vaches et génisses de la race mais pas de taureaux. Hubert Maussion se rappelle alors avoir vendu un veau bleu, de race pure, trois ans auparavant. Renseignement pris, le veau est retrouvé, non castré, chez Pascal Chartier à Vaiges (53) qui l'utilise comme reproducteur sur des femelles tout venant. Pascal Chartier accepte de prêter son taureau - MELCHIOR - pour une collecte de semence à la station de l'URCO de Rouillon (72). L'opération réussit.

Hubert Maussion prenant sa retraite se résout à vendre ses vaches. La plus intéressante, AURORE, née en 1985, est rachetée et mise en pension chez Dominique Heuzé qui ne peut la faire reproduire. La vache est prise en main par des éleveurs de Nantaises pour la rapprocher de la station de Blain (44) de l'OGER où officie une équipe performante de transplantation embryonnaire. C'est un échec. Il est alors, en désespoir de cause, suggéré de faire appel à la station INRA de Nouzilly qui, intervenant la veille de la mort de l'animal, arrive à faire une biopsie de cellules de l'oreille. Traitées par l'équipe de Jean-Paul Renard, elles donneront naissance en 2002 à un clone : AURORE B à la station de l'INRA de Bressonvilliers (91). Inséminée avec la semence de MELCHIOR, Aurore B a donné naissance à deux taureaux AUGURE (blanc), collecté à l'OGER et BAZOUGERS (bleu). Entre-temps un veau noir et blanc -VALEUREUX- fils de MELCHIOR et d'une vache noire et blanche d'André Landelle de Bazougers, imprégnée de Maine Anjou mais descendante de la race de Bazougers, a été également collecté.

PERSPECTIVES

La semence de deux taureaux - MELCHIOR et VALEUREUX - est disponible pour l'insémination animale. L'usage de la semence d'un troisième taureau - AUGURE- est réglementé par un moratoire qui précise que des clones ou même des descendants de clones ne peuvent pas, pour l'instant, être introduits dans la chaîne alimentaire. Un quatrième taureau - BAZOUGERS - pourra être prélevé sans toutefois, lui aussi, pouvoir être utilisé dans l'immédiat.

On pourrait à terme concevoir qu'en utilisant ces taureaux et en créant d'autres, essentiellement des petits fils, à partir de vaches Maine Anjou, il serait possible de recréer une population bleue et noire (et blanche) indépendante de la "Rouge des Prés", qui intégrerait des gènes de l'ancienne Bazougers et aurait sa dynamique propre.

GENOE-URCO

La Futaie, 72700 Rouillon
Tél : 02 43 52 19 17 . Fax : 02 43 23 74 27
Courriel : a.chevallier@genoe.fr

Institut de l'Élevage - Département Génétique

149 rue de Bercy, 75595 PARIS cedex 12
Tél : 01 40 04 52 06 . Fax : 01 40 04 49 50
Courriel : laurent.avon@inst-elevage.asso.fr



BAZOUGERS FR 9111123468 né le 20/12/2006